

La Suisse, pays d'immigration : migration, une source de prospérité avec son lot de craintes

Autor(en): **Ribi, Rolf**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **38 (2011)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-911898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Migration, une source de prospérité avec son lot de craintes

La Suisse a une tradition d'accueil plus que centenaire. La rupture de tendance de 2002 a considérablement favorisé l'immigration en provenance de l'espace européen. Ces nouveaux migrants contribuent à la prospérité helvétique. Mais de nouvelles difficultés et inquiétudes ont fait leur apparition dans divers domaines: immobilier, marché du travail, institutions sociales et intégration dans la société. Rolf Ribli

Un sérieux problème se pose dans les montagnes suisses: au début de l'été, lorsque le bétail est conduit dans les alpages, trayeurs, bergers et vachers font cruellement défaut. Dans ces endroits isolés, le travail est pénible, les journées interminables et le salaire plutôt maigre. Voilà pourquoi, lors de la dernière transhumance, bien trop d'hommes ont pensé que l'herbe était plus verte ailleurs. On a alors été bien content que les Allemands, Autrichiens, Italiens et autres Polonais viennent prêter main forte à la population alpestre. Sans cette main-d'œuvre étrangère, les Alpes suisses ne sauraient être exploitées.

Ce constat local vaut aussi pour toute l'économie nationale. Depuis plus d'un siècle, les étrangers contribuent dans une large mesure à faire de la Suisse une place industrielle et universitaire. À la fin du XIX^e siècle, ce sont des ouvriers italiens qui sont venus en nombre percer les grands tunnels dans nos montagnes. Et ce sont des travailleurs, industriels et artistes allemands qui ont marqué la vie économique et culturelle du jeune État helvétique dès 1850 (citons Heinrich Nestlé et Georg Wander, Walter Boveri et Rudolf Diesel, Georg Büchner ou encore Richard Wagner). Jusque vers la fin du XIX^e siècle, la Suisse a été un pays d'émigration classique. À l'époque, des jeunes partaient par milliers à la découverte du monde, mettant le cap principalement sur l'Amérique du Nord et du Sud. Le recensement de 1880 a marqué un revirement de tendance: la Suisse était devenue un pays d'immigration. Selon l'ancien ambassadeur suisse Alfred Defago, «La

Suisse est, avec la France, le pays qui a la tradition d'accueil la plus longue d'Europe».

Quelques chiffres

Voici les principaux chiffres relatifs à la migration en Suisse: fin 2009, la population résidente permanente en Suisse comptait 7,78 millions de personnes dont 1,71 million



Jeune travailleur italien immigré au début des années 60.

d'étrangers, soit près de 22%. Cela représente au total 84 000 individus ou 1,1% de plus que l'année précédente (en 2008, cette hausse avait même été de 1,4%). Ces niveaux de croissance sont nettement supérieurs à ceux enregistrés dans le reste de l'Europe. En les extrapolant, on arrive à un doublement du nombre d'habitants tous les 50 à 60 ans. Mais ce qui importe, c'est le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre l'immigration et l'émigration. En 2009, on comptait 160 600 immigrants pour 86 000 émigrants, ce qui donne un solde migratoire positif de

74 600 personnes. Récemment, la Suisse a accueilli 79 000 résidents de longue durée; l'an dernier, ils étaient même 103 000, ce qui équivaut au nombre d'habitants de Winterthur. Le solde migratoire de la population résidente étrangère est positif depuis 1979.

En ce qui concerne les ressortissants suisses, on dénombrait l'année dernière 4400 émigrants de plus que de personnes de retour au pays. Le solde migratoire des Suisses est négatif depuis 1992. En 2009, 22 400 Suisses de l'étranger sont revenus s'installer dans leur pays d'origine, pour des raisons économiques avant tout. À la fin de l'année dernière, 684 974 citoyens suisses résidaient à l'étranger, dont 76,5% en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord.

Un peu d'histoire

Revenons quelques décennies en arrière pour revoir les épisodes marquants de la politique suisse en matière de migration. Après la Seconde Guerre mondiale et jusque dans les années 60, la solide croissance économique a entraîné un déficit de main-d'œuvre. Un grand nombre de travailleurs saisonniers, d'origine italienne en majorité, ont posé leurs valises dans le pays pour des périodes de neuf mois. À la fin des années 50, le regroupement familial a été facilité. La part de la population résidente étrangère est passée de 6% en 1950 à 13,6% en 1963. Une peur grandissante de l'étranger est alors apparue, et l'initiative Schwarzenbach «contre la surpopulation étrangère» a été rejetée de justesse en 1970. Dès lors et jusque dans les années 90,

l'immigration a surtout été contrôlée par le biais de contingents. Pour autant, la proportion d'étrangers n'a cessé de croître (les saisonniers devenant des résidents à l'année et le regroupement familial étant facilité).

Au début des années 90, le modèle des trois cercles a marqué un tournant dans la politique de migration, en mettant l'accent sur l'origine des immigrés: les travailleurs étaient recrutés en priorité (cercle intérieur) au sein des États membres de l'Union européenne (UE) ou de l'Association européenne de libre-échange (AELE), puis en Australie,

au Canada, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis (deuxième cercle) et, enfin, dans tous les autres pays (troisième cercle). L'objectif était de privilégier l'entrée des personnes issues du premier cercle et éventuellement du deuxième, au détriment du troisième. À la fin des années 90, ce modèle a été remplacé par le système binaire de recrutement que l'on connaît actuellement. Les accords bilatéraux I avec l'UE sont à l'origine de la libre circulation des personnes dans l'espace européen de l'époque (quinze États membres de l'UE et pays de l'AELE) mais aussi d'une position encore plus restrictive à l'égard de tous les autres pays. Cette nouvelle politique vise à attirer une main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins économiques. En 2005, le peuple suisse a soutenu l'extension de l'accord aux dix nouveaux États membres de l'UE avant d'accepter, en 2009, la reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE et le protocole d'extension de cet accord à la Bulgarie et à la Roumanie.

Rupture de tendance en matière d'immigration

Rétrospectivement, l'année 2002 a représenté une véritable rupture de tendance. C'est à partir de ce moment-là que l'immigration au départ de l'espace européen a fortement accéléré, freinant dans le même temps l'afflux de migrants des autres pays. Depuis 2006, 6000 citoyens européens immigreront en moyenne chaque mois en Suisse, et ce chiffre n'a pas diminué pendant les années de récession. «La Suisse a perdu le contrôle de ses frontières. Sa marge de manœuvre sur la politique à l'égard des étrangers est désormais inexistant», a écrit le rédacteur en chef de «Die Weltwoche». Est-ce vrai? Des contingents ont été appliqués aux quinze «anciens» États membres de l'UE jusqu'à mi-2007 et de telles restrictions restent en vigueur pour les huit «nouveaux» États membres jusqu'en 2011 (voire après pour la Bulgarie et la Roumanie). Par ailleurs, les diplomates suisses ont négocié avec Bruxelles l'application jusqu'en 2014 d'une clause de protection par-

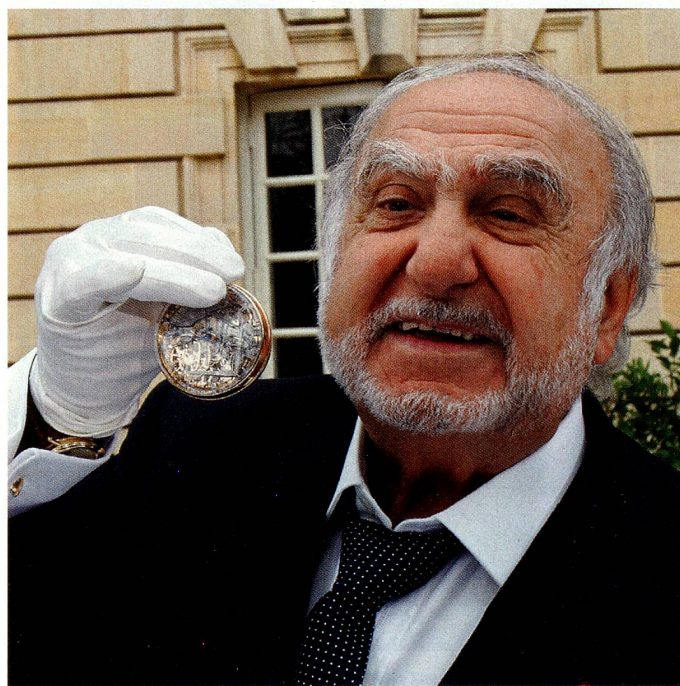
ticulière «dans le cas d'une augmentation massive de l'immigration» qui permettrait l'introduction de nouveaux contingents. Cela s'applique aussi à tous les ressortissants de l'UE et de l'AELE: n'a le droit de rester dans la Confédération que celui qui est en mesure de justifier d'un contrat de travail avec une entreprise suisse.

Une chose a foncièrement changé depuis l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes en Europe: aujourd'hui, 70% des immigrés viennent de l'Union européenne et 60% de tous les nouveaux arrivants sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (deux fois plus que chez les Suisses eux-mêmes). L'Office fédéral des migrations confirme cette nouvelle tendance: «Depuis 2002, la majorité de la main-d'œuvre s'installant en Suisse est qualifiée à très qualifiée.» L'arrivée de personnes titulaires d'un titre

jusqu'à présent, les travailleurs étrangers ont largement contribué à la prospérité du pays. Auparavant, les immigrants venaient du sud pour occuper des emplois boudés par les Suisses (dans les secteurs de la construction, de l'agriculture, de l'industrie et de la restauration). Aujourd'hui, les nouveaux arrivants, originaires du nord et de l'ouest, briguent des postes à responsabilités dans le monde économique et scientifique qui correspondent à leurs grandes qualifications. «Si nous voulons maintenir nos performances économiques, nous aurons besoin de davantage de main-d'œuvre étrangère à l'avenir», a déclaré Francis Matthey, ancien homme politique du PS et président en exercice de la Commission fédérale pour les questions de migration. «Si l'on considère le taux de natalité, l'évolution démographique et la pénurie de professionnels spécialisés, l'immigration en provenance

de l'Union européenne est indispensable pour la Suisse», a expliqué la conseillère fédérale Doris Leuthard.

«La place économique suisse a besoin de connaissances et d'idées. L'immigration a permis au pays d'atteindre un niveau de performance inimaginable avec son propre capital humain», peut-on lire dans la revue spécialisée «Der Arbeitsmarkt». Pour Boris Zürcher du groupe de réflexion néolibéral Avenir Suisse, le pays compte parmi les plus cosmopolites au monde. «Grâce à son ouverture aux facteurs de production que sont le travail et le capital, la Suisse affiche une performance que sa main-d'œuvre locale ne peut réaliser seule.»



Nicolas Hayek, libanais d'origine, a sauvé l'industrie horlogère suisse.

universitaire (scientifiques, médecins, professeurs), de techniciens et d'ingénieurs ainsi que d'autres cadres d'entreprise a été un fait notable. «De par leur profil désormais hautement qualifié, les migrants couvrent les besoins de l'économie», constate le Credit Suisse dans une étude.

Contribution à la prospérité du pays

Dans le débat autour de l'accueil des étrangers, les faiseurs d'opinion de tous bords (qu'ils soient de gauche, de droite, progressistes ou conservateurs) sont unanimes:

Beat Hotz-Hart, professeur à l'Université de Zurich, considère que la Suisse présente actuellement un «degré d'internationalisation exceptionnellement élevé» dans le milieu universitaire comme dans la recherche et le développement, aux postes de direction et dans les conseils d'administration des entreprises. Le réseau mondial qui se tisse ainsi est un «avantage considérable en termes de concurrence à l'échelle de la planète». La forte internationalisation des membres du management des sociétés suisses a fait l'objet d'une étude menée par les experts de

Guido Schilling SA auprès des 121 entreprises comptant le plus grand nombre de collaborateurs: en Suisse, 44% des cadres dirigeants sont des étrangers, dont 31% d'Allemands (voire 43% si l'on considère les CEO) suivis de plus en plus près par les Américains et les Britanniques.

Nouveaux problèmes, nouvelles craintes

Si l'immigration est une source de prospérité, elle apporte aussi son lot de craintes et de difficultés. Sur le marché du logement, les nombreux immigrés sont confrontés à un manque de place, qui a des répercussions sur le prix des logements à acheter et à louer. Selon les conseillers en immobilier Wüest & Partner, ces quatre dernières années, la venue de main-d'œuvre étrangère a été le principal moteur de la construction de logements.

«À certains endroits très en vue de la région genevoise ou zurichoise, le marché est devenu fou.» Pour les demeures de luxe surtout, les prix ont flambé, «complètement déconnectés de la réalité». Si les entreprises de construction et agences immobilières locales se frottent les mains devant cette manne, les habitants ne voient pas la situation d'un très bon œil. «La pénurie de logements et l'envolée des prix accentuent la pression économique exercée sur les couches socialement défavorisées, ce qui renforce le risque de pauvreté autour des grandes villes», affirme l'étude «Immigration 2030» de la Banque Cantonale de Zurich.

Les nouveaux immigrants, généralement hautement qualifiés, remplacent-ils la population active locale (avec et sans passeport suisse)? «On n'est pas en train d'assister à une éviction de la main-d'œuvre locale», a affirmé Serge Gaillard, directeur du Secrétariat d'État à l'économie. Et la revue spécialisée «Der Arbeitsmarkt» de confirmer: «Contrairement aux craintes, les travailleurs immigrés ne détrônent pas tous les Suisses sur le marché du travail»; à la rigueur, la classe moyenne serait concernée dans une certaine mesure. Les spécialistes en recherches conjoncturelles admettent que le chômage n'augmente pas

ou que très peu sous l'effet des flux migratoires: les immigrés sont certes des travailleurs mais aussi des consommateurs et des locataires et, en ce sens, ils stimulent la croissance de l'économie domestique et la création d'emplois.

Qu'en est-il de l'influence sur les salaires? Les conclusions du Secrétariat d'État compétent du Palais fédéral sont les suivantes: aucune baisse de salaire n'est à déplorer chez les actifs disposant de revenus modestes et moyens. Pour le personnel hautement qualifié, l'immigration a un effet coup de frein sur les salaires, nettement plus marqué chez les étrangers que chez les Suisses. Pourquoi la pression sur les salaires ne se fait-elle pas sentir davantage? Les «mesures d'accompagnement» de la libre circulation des personnes en Europe y sont pour quelque chose:

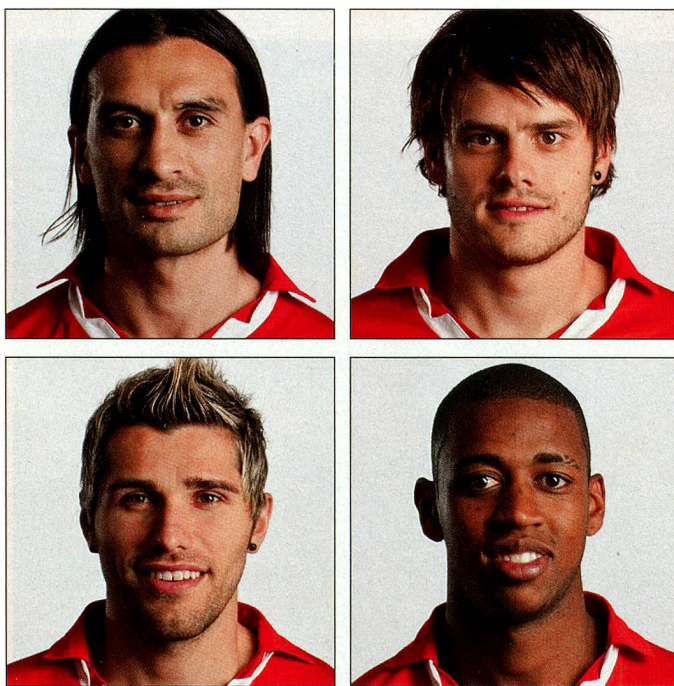
étrangers. Et ce alors qu'ils représentent 22% de la population résidente. L'ancien surveillant des prix Rudolf Strahm cite comme principale cause de ces transferts sociaux «les lacunes en matière d'intégration des étrangers et de formation professionnelle». Ce dernier point serait à la base du chômage et de la perception de prestations de l'aide sociale et des assurances sociales.

Les charges sociales actuelles s'inscrivent également dans un contexte historique: jusqu'en 2002, les saisonniers d'Europe du Sud puis des Balkans n'avaient pour la plupart aucune qualification. La Suisse est allée les chercher car ils représentaient une main-d'œuvre bon marché, comme le confirme Alain du Bois-Reymond, directeur de l'Office fédéral des migrations: «L'importante proportion d'étrangers bénéficiaires des assurances chômage et invalidité est l'héritage du temps des saisonniers.» À la Commission fédérale pour les questions de migration, Francis Matthey avance d'autres raisons: la population étrangère est plus jeune et moins bien formée, de nombreux immigrés travaillent dans des secteurs particulièrement exposés au risque d'invalidité et dans des domaines étroitement liés à la conjoncture.

A contrario, la migration est aussi un bienfait pour les institutions sociales: «Grâce à l'immigration de nombreux travailleurs jeunes pour la plupart, le rapport entre actifs et rentiers s'améliore du point de vue des assurances vieillesse et invalidité. Ainsi, les immigrés contribuent au financement de l'AVS et de l'AI», selon la

«Neue Zürcher Zeitung». Rien que pour l'AVS, près de 20% de toutes les cotisations salariales proviennent des ressortissants européens qui ne perçoivent pourtant que 15% des prestations. Rappelons au passage qu'en Suisse le droit à une rente AVS complète naît après 44 années de cotisation, donc celui qui n'a travaillé qu'un an chez nous ne reçoit que 1/44 de la somme totale...

Il reste tout de même des questions en suspens comme le souligne une étude: pourquoi 10% des Turcs entre 30 et 39 ans touchent-ils une rente AI contre seulement 2% des



Les meilleurs footballeurs suisses sont d'origine étrangère: Yakin, Barnetta, Behrami, Fernandes (de g. à d.).

elles veillent au respect des conditions suisses en matière de salaire et de travail dans tous les secteurs et toutes les régions du pays.

Quelles conséquences pour les institutions sociales?

Les immigrés sont-ils un fardeau ou une bouffée d'oxygène pour nos institutions sociales et l'État? 42% des chômeurs sont des étrangers, 44% des bénéficiaires d'aide sociale sont des étrangers (voire 60% avec les naturalisés) et 37% des personnes percevant des rentes de l'assurance-invalidité sont des

Suisses? Pourquoi un tiers des Turcs ou ex-Yougoslaves bénéficient-ils d'une retraite anticipée entre 50 et 59 ans via l'assurance sociale contre seulement 9% des Suisses? Est-il juste que, par exemple, un Allemand perçoive pleinement les indemnités de chômage après un seul jour de travail sous prétexte qu'il a cotisé suffisamment longtemps à l'assurance sociale de son pays d'origine?

Des études scientifiques s'intéressent au solde de transferts net, c'est-à-dire à la différence entre ce que les étrangers versent aux assurances sociales et ce qu'ils perçoivent en prestations sociales. Elles prennent également en compte leurs contributions fiscales et le fait qu'un autre État a financé leur formation. Dans son étude approfondie sur l'immigration, la Banque Cantonale de Zurich arrive à un solde positif (soit plus de cotisations versées que de prestations reçues) pour toutes les personnes en âge de travailler (Suisses et étrangers confondus). Ce solde est quelque peu inférieur pour les personnes avec un passeport étranger que pour les Suisses, ce qui s'explique par les revenus plus modestes des étrangers. En d'autres termes, si on tient compte des impôts, les immigrés sont «rentables» pour l'État.

Intégration et naturalisation

«Ils voulaient des bras et ils eurent des hommes». La célèbre phrase de l'écrivain Max Frisch en 1965 vise l'intégration sociale de la main-d'œuvre étrangère dans notre société. On peut affirmer sans l'ombre d'un doute que, depuis les années 70, la Suisse avec son grand nombre d'étrangers a prouvé qu'elle avait une capacité d'intégration impressionnante. Depuis un demi-siècle, les milieux nationalistes et conservateurs n'ont de cesse d'attiser le feu politique avec la question des étrangers. La droite ne veut pas reconnaître que la Suisse est une terre d'accueil et prône l'assimilation au lieu de l'intégration. La gauche, elle, idéalise souvent le multiculturalisme de manière naïve en négligeant les problèmes quotidiens du vivre ensemble (p. ex. dans les écoles).

L'intégration des nouvelles élites étrangères ne pose aucun problème: elles ont leurs propres réseaux, vivent en communauté, parlent anglais et envoient leurs enfants dans des écoles internationales. Mais il est incontestable qu'il reste encore beaucoup à faire pour «permettre à la population étrangère de disposer des mêmes chances que la population suisse pour ce qui est de la participation à la vie économique, sociale et culturelle» (dixit le Conseil fédéral). «Oui, la population a peur de l'invasion des étrangers», a confirmé Corine Mauch, présidente de la ville de Zurich. C'est pourquoi «il est absolument crucial de mener une politique d'intégration active.»

Le degré ultime d'intégration est la naturalisation, c'est-à-dire l'obtention de la citoyenneté suisse. Toute personne domiciliée

fre a explosé au cours des cinq dernières années, passant à 46 711 en 2006. En 2009, 43 440 hommes et femmes ont obtenu la citoyenneté suisse, la majorité venant des Balkans, d'Italie et d'Allemagne. La procédure de naturalisation en Suisse demeure stricte comparée aux autres pays. Cela n'empêche pas la droite d'exiger des durcissements supplémentaires: pas de passeport suisse pour les chômeurs ou les titulaires d'un casier judiciaire (ceux qui ont, par exemple, grillé un feu rouge).

Dimension culturelle

En octobre, le Prix du livre allemand a été décerné à Melinda Nadj Abonji à la Foire du livre de Francfort. En novembre, la lauréate a également obtenu le Prix suisse du livre. L'écrivain de 42 ans est originaire de Senta en Voïvodine, province autonome hongroise de Serbie, et vit à Zurich avec sa famille. Son roman primé «Tauben fliegen auf» (littéralement «Les colombes s'envolent») raconte l'histoire d'une famille qui a quitté la Voïvodine au début des années 70 pour s'installer en Suisse. L'année dernière, le Prix suisse du livre est allé à Ilma Rakusa, auteur aux racines slovéno-hongroises, pour son autobiographie «Mehr Meer» qui décrit poétiquement les observations d'un primo-arrivant sur sa nouvelle patrie.

«Au cours des dernières décennies, la littérature allemande a été portée par les immigrés et les secondos», écrit le critique littéraire Manfred Papst. L'immigration revêt non seulement une dimension

économique et sociale mais aussi, heureusement pour notre pays, une dimension culturelle.

BIBLIOGRAPHIE

Credit Suisse, Economic Research: Schweizer Migrationspolitik. Erfahrungen und Ausblick, Zurich, 2008
Daniel Müller-Jentsch: La nouvelle immigration — La Suisse entre l'accueil des cerveaux et la peur de l'étranger. Avenir Suisse et Éditions «Neue Zürcher Zeitung», Zurich, 2008
Banque Cantonale de Zurich: Immigration 2030. Szenarien für die Zürcher Wirtschaft und Gesellschaft, Zurich, 2010
Centre de documentation www.doku-zug.ch



La Suisse attire aussi beaucoup d'étrangers fortunés, comme le chanteur Phil Collins, qui vit dans les environs de Genève depuis de nombreuses années.

depuis douze ans en Suisse peut déposer une demande d'autorisation fédérale de naturalisation. La Confédération n'a alors à répondre qu'à deux questions: le candidat respecte-t-il l'ordre juridique? Représente-t-il un risque pour la sécurité? Elle laisse aux cantons et aux communes le soin d'examiner d'autres critères tels que la connaissance des us et coutumes locaux, la réputation, la compréhension linguistique et la responsabilité financière.

Si 8658 naturalisations ont été prononcées en 1990 et 28 700 dix ans plus tard, ce chif-